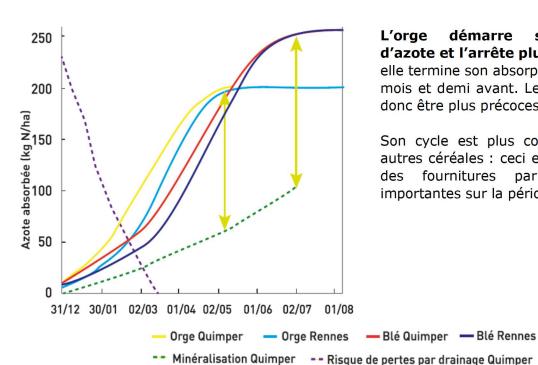




FERTILISATION AZOTEE DES ORGES D'HIVER

Quelques spécificités par rapport aux blés tendres d'hiver :

1. Cycle d'absorption d'azote plus rapide



L'orge démarre son absorption d'azote et l'arrête plus tôt que le blé : elle termine son absorption en moyenne 1 mois et demi avant. Les apports peuvent donc être plus précoces que sur blé.

Son cycle est plus court que celui des autres céréales : ceci explique également des fournitures par le sol moins importantes sur la période d'absorption.

2. Une grille spécifique pour le calcul de la dose d'azote:

Le calcul de la dose totale dans la méthode du bilan se fait donc sur la base de références spécifiques, avec un besoin de 2.5uN pour produire 1 quintal (Grille azote orge d'hiver p16).

3. Adapter le fractionnement à un cycle plus court

Règle de fractionnement selon la dose totale :

Une stratégie en 2 apports est à privilégier pour une dose totale faible à modérée (<140uN). Au-delà de 140uN, un troisième apport est conseillé entre 2 noeuds et dernière feuille pointante: il permet d'améliorer le taux protéique et de réduire le risque de verse.

Dose d'azote totale	Fractionnement
Dose d'azote prévue <140 uN	2 apports encadrant le stade Epi 1cm
Dose d'azote prévue >140 uN	3 apports (tallage, épi 1cm et DFP)

Gérer le risque de verse :

Amener une orge d'hiver à son optimum technique suppose de gérer en amont le risque verse, plus important que sur blé : mettre en œuvre l'ensemble des leviers tels que le choix variétal, la densité de semis, l'apport tallage... et conseiller l'utilisation d'un raccourcisseur le cas échéant.

Attention, le raccourcisseur est compté comme un traitement dans les calculs d'Indice de Fréquence de Traitement hors herbicide. Vérifier le cahier des charges selon les contrats (MAE en particulier).

A noter pour une meilleure efficience de l'azote sur orge : le service Mes satimages permet de fournir une carte de modulation pour répartir au mieux la dose d'azote prévue en fin de cycle en tenant compte de l'hétérogénéité de la parcelle (l'outil ne calcule pas la dose)

Chambre d'agriculture de Bretagne _ Fiche Orge d'hiver_Fertilisation azotée_ MAJ 2023 02 01 REDACTEURS : Jérémy Guil, Anaïs Charmeau, Manon Lebourg, Anne-Thérèse Bilcot, Claire Poyac, Philippe Lannuzel, Stéphanie Montagne

La Chambre d'agriculture de Bretagne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Notre Conseil Cultures collectif est rédigé à partir des observations des conseillers de la Chambre d'Agriculture de Bretagne en lien avec le <u>Bulletin de Santé du Végétal</u>, les références techniques produites par la Chambre d'agriculture de Bretagne et les Instituts Techniques Arvalis Institut du Végétal et Terres Inovia.